

*des Princes &c. Novemb. 1759. 369*

*mité de son fils aîné; infirmité qui depuis l'enfance du Prince a beaucoup chagriné Sa Maj. & qui dans les circonstances présentes devient pour elle un sujet d'affliction bien autrement considérable.*

*Le Roi a des preuves continuelles & évidentes de l'imbécillité de ce Prince. Il est certain que l'imbécillité est incurable, & qu'à moins d'un miracle, la nature & l'art n'ont rien pour soulager la tendresse & pour animer l'espérance paternelles. Sa Majesté est chargée par le Ciel de pourvoir au bien de ses Etats & à celui de sa Famille. Il lui faut prononcer sur l'un & sur l'autre, & elle souhaite y être aidée par l'avis des personnes les plus illustres, par leur expérience, leur sagesse & leur rang.*

*Tels sont les Gouverneurs des Princes ses fils, ses Conseillers d'Etat, Don Alfonse Clement Astos qui est le Président du Conseil, le Corps de la Rose, le Conseil de Sainte Claire, la Jointe de Sicile, le Lieutenant de la Chambre, Don Francisco Boniere premier Médecin du Royaume de Naples & de Sa Majesté, Don Emanuel della Rusca, premier Médecin de la Reine, & les Docteurs Don César Cirico, Don Thomas Pinto, Don Francisco Serrao, & Don Dominico San Severin.*

*La volonté de Sa Majesté est que ces Notables du Royaume aient pleine & entière liberté d'interroger les Domestiques du Prince à telles heures du jour qu'il leur plaira; qu'ils observent les mouvemens, les gestes, les discours, les questions & les réponses de ce Prince infortuné; & qu'après mûre réflexion sur le tout, ils jugent de sa capacité ou de son incapacité, dans tous les actes*